



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 05/2008

Vevey, le 17 janvier 2008

Place du Marché, lancement d'une enquête

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Afin de pouvoir mener à bien le dossier de la place du Marché, la Municipalité a décidé en mai 2007 de confier un mandat à la société Estia qui a mis au point la méthode Albatros, un instrument de démocratie participative. Le but visé par la Municipalité est de réaliser une vaste enquête auprès de la population veveysanne, des commerçants et de leurs collaborateurs, ainsi que des visiteurs, afin de cerner leurs attentes et leurs besoins en vue de la réalisation du parking souterrain et de l'aménagement de surface. Un groupe de travail - composé de représentants de groupes d'intérêt, des services de l'Etat de Vaud et de la commune de Vevey - a été créé pour établir les questionnaires en vue d'une large consultation publique.

- **L'objet**

L'enquête d'opinions sera lancée le 25 janvier et se terminera le 11 février 2008. Au total, 18'000 questionnaires seront envoyés. Sont concernés : tous les habitants de Vevey de plus de 18 ans (~15'000 questionnaires) ; les commerçants (1'000 questionnaires) et leurs collaborateurs (1'000 questionnaires) dans un périmètre allant de la Veveysse à Entre-deux-Villes ; les visiteurs, usagers réguliers de la Place du Marché (1'000 questionnaires).

- **Le contexte**

La mise sur pieds de cette enquête trouve sa source dans trois décisions prises par l'organe délibérant, à savoir :

- 28 juin 2001 : Le Conseil communal accorde un crédit d'étude de 800'000 francs « pour la réalisation d'un parking souterrain à la Grande Place »
- 18 octobre 2002 : Motion déposée par Monsieur Vladimir d'Angelo. Il demande un sondage auprès des habitants et des commerçants à propos d'un éventuel achat de places dans ce parking.
- 1^{er} février 2007 : Le Conseil communal refuse le gel du projet proposé par Vevey Libre et demande implicitement à la Municipalité d'aller jusqu'au bout de la démarche.

Entre 2001 et 2007, plusieurs projets ont été élaborés et/ou abandonnés. Le dossier est extrêmement complexe. Il faut à la fois tenir compte de l'importance de la voiture dans notre société actuelle, de son développement, de l'offre actuelle et à venir de places de parc à Vevey, de la vie commerçante de la Vieille-Ville, voisine de la Place du Marché, du développement du centre-ville et de ses alentours, de l'utilisation de la Place pour différentes manifestations (marchés, cirques Knie et Nock, concerts....sans même parler de la Fête des Vignerons !)

Pour la première fois à une aussi vaste échelle, la Municipalité a décidé d'inviter à la réflexion les citoyens et ceux qui emploient régulièrement cet espace pour y parquer leur véhicule. Cependant, cette enquête n'est en aucun cas un vote et ne se substitue pas au processus démocratique normal. Comme l'a demandé le Conseil communal, la Municipalité présentera un préavis sur un parking souterrain de 280 places, dans le courant de cette année 2008. La suite à donner à ce projet appartiendra donc au Conseil communal.

- **L'utilité de cette enquête**

A compter du 11 février, les questionnaires seront dépouillés par Estia et analysés par le groupe de travail. Quel que soit le sort réservé au projet de parking souterrain, ces résultats viendront nourrir la réflexion sur le réaménagement de la Place du Marché. D'abord, si le projet de parking souterrain devait aboutir, l'enquête livrerait des informations intéressantes sur l'intérêt des citoyens à y louer des places de parc mais également sur l'aménagement de surface qui reste à imaginer et fera ultérieurement l'objet d'un concours d'architecture. Et si ce projet de parking souterrain devait être rejeté par le Conseil communal ou par le peuple, l'enquête serait alors très utile pour aborder de nouvelles pistes de réflexion sur la politique d'aménagement des espaces publics et sur la Place du Marché en particulier.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 17 janvier 2008.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballif P.-A. Perrenoud